

FOIRE AUX QUESTIONS
WEBINAIRE « PROMOUVOIR VOTRE TERRITOIRE AVEC IGNRANDO' »
DU MARDI 27 MARS 2018

UTILISATION DU SITE IGNrando'

Un utilisateur peut-il imprimer les parcours sans s'identifier sur la plateforme?

Pour pouvoir imprimer des fiches parcours disponibles sur IGNrando, il faut disposer d'un compte et y être connecté.

Je suis randonneur. Faut-il créer un compte pour consulter les parcours?

La consultation de la plateforme ne nécessite aucune authentification.

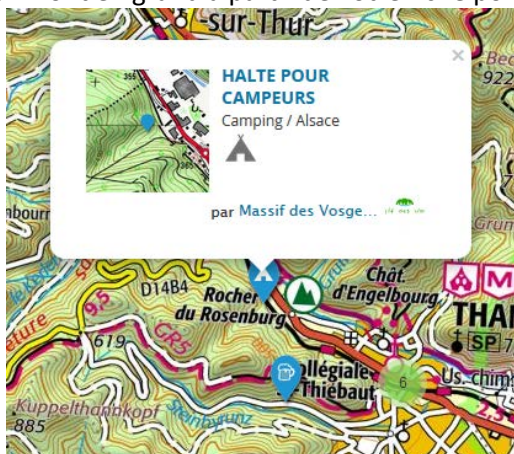
La connexion à son compte est nécessaire dès lors que l'utilisateur souhaitera interagir avec la plateforme (impression de document, export d'une trace, dépôt d'un commentaire...)

CRÉATION DE DONNÉES

Quels formats d'affichage sont possibles pour les points d'intérêt? Est-ce que l'insertion de photos et de vidéos sont possibles, avec affichage en fenêtre pop-up?

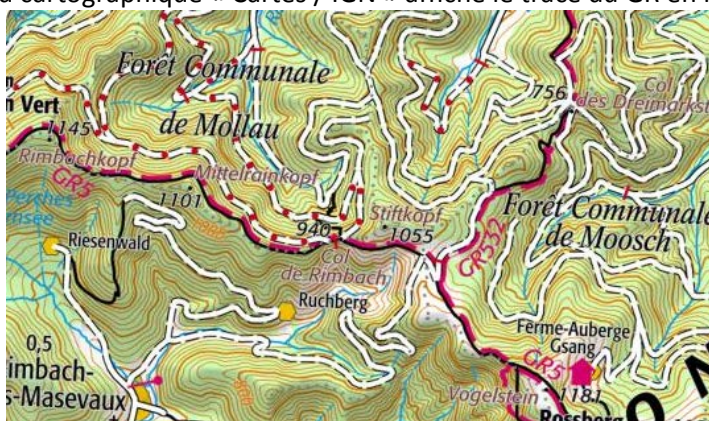
Les formats d'affichage pour les point d'intérêt sont les mêmes que pour les parcours. À savoir, un pointeur sur la carte (avec une icône pour indiquer le type de POI), une info-bulle avec lien vers la fiche détaillée du point d'intérêt.

Vous pouvez aussi ajouter sur votre fiche point d'intérêt des photos et des liens vers des vidéos. Elles s'ouvriraient en grand à partir de votre fiche point d'intérêt.



Toutes les petites et grandes randonnées sont-elles référencées en tant que parcours ?

IGNrando' : Les GR ne sont pas référencés en tant que fiches parcours sur IGNrando'. Néanmoins le fond cartographique « Cartes / IGN » affiche le tracé du GR en rose. (cf image ci-joint)



Concernant les PR, la Fédération française de randonnée propose une offre non exhaustive de parcours que vous pourrez retrouver [au sein de la communauté FFRandonnée sur IGNrando'](#). Les données PR sont affichées avec un macaron rose indiquant qu'il s'agit [d'une donnée de référence](#). En l'occurrence « PR ».



Les points d'intérêt pourraient être des caches de trésor : pourrait-on prévoir cette modalité en pérenne ?

Nous notons la proposition de création d'une nouvelle catégorie de POI.

En attendant, vous pouvez créer des POI « cache de trésors » en utilisant le formulaire de description du POI, vous pourrez indiquer la « catégorie Information / autres informations » ou « Lieu d'intérêt / Divers ». Dans le titre et la description du POI, vous pourrez indiquer complétement l'information et ajouter des photos.

CATÉGORIES & TAGS PERSONNALISÉS * [?]

TITRE DU POI *
Entre 20 et 100 caractères recommandé (6 minimum)

DESCRIPTION
Entre 150 et 600 caractères recommandé

CATÉGORIES & SERVICES À PROXIMITÉ

CATÉGORIES

Ajouter une caté↓

- Village vacances
- Informations
- Arrivée
- Autres informations**
- Départ
- Etape, fanion
- Infos tourisme / Office de tourisme
- Point de rencontre
- Lieux d'intérêts
- Art & Musées
- Chute d'eau
- Château
- Col
- Divers
- Eglise, Abbaye, monastère
- Gorge
- Histoires et légendes
- Lac / Etendue d'eau

Nous travaillons sur les zones air pur en Agence régionale de la santé à valoriser. Pourrait-on envisager un partenariat pour valoriser cette information au travers du moteur de recherche et/ou sur un attribut de parcours ?

Vous pouvez dans un premier temps créer la communauté « zone air pur » sur IGNrando'. Vous bénéficiez ainsi d'un espace personnalisable pour présenter votre organisme et vos actions. Vous pouvez également intégrer les points d'intérêt de ces zones notamment via l'import d'un flux kml si vous disposez déjà d'une base de données.

Pour aller plus loin sur la valorisation de cette information, rien n'est exclu mais cela nécessite des développements sur le portail IGNrando'. La rédaction d'un cahier des charges sur ce besoin fonctionnel serait donc nécessaire.

Les parcours doivent-ils être balisés ?

Non, vous pouvez proposer des parcours non balisés sur le terrain.

Sur la version gratuite, est-on toujours limité en nombre de parcours intégrés sur la communauté ?

Il n'y a aucune limite quant au nombre de parcours que vous pouvez intégrer sur votre communauté que ce soit en statut public ou privé. Vous pouvez créer et publier gratuitement autant de parcours et de points d'intérêt que vous le souhaitez.

Quelle est la taille limite du MP3 que l'on peut intégrer ?

Vous pouvez intégrer des fichiers MP3 jusqu'à 20 Mo / par fichier.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE

En Allemagne, les parcours possèdent un profil d'occupation des sols (avec Corine Land Cover). Avez-vous l'intention d'augmenter vos parcours de ce type de profils ?

Ce n'est pas prévu pour le moment, mais nous prenons bonne note de la suggestion pour réfléchir à une future évolution de notre plateforme.

Est-ce que sur tous les fonds de carte il y a la bd alti ? Pour avoir un profil alti au plus proche de la réalité ? Si je suis par exemple sur de l'ortho image

À la création comme en consultation, le profil altimétrique est bien fourni sur l'ensemble des parcours et des fonds de cartes proposés sur IGNrando'y compris sur la couche photo aérienne. Le profil altimétrique est calculé à partir du [webservice d'alti Géoportail](#).

Si on crée un parcours, est-ce que le profil altimétrique est généré automatiquement ? Je vois que des profils manquent souvent sur le site.

À la création de parcours, le profil altimétrique ainsi que le dénivelé + / - et l'altitude sont générés automatiquement. Pour consulter le profil altimétrique sur la fiche parcours, vous devez cliquer sur la flèche pour ouvrir le profil. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'une mauvaise connexion au serveur a dû se produire au moment de la création du parcours. N'hésitez pas à nous signaler les parcours concernés.

COMMUNAUTÉ

Pouvez-vous préciser le fonctionnement concret entre 2 communautés (2 OT par exemple) ?

Deux OT peuvent donc chacun créer un compte sur IGNrando' et disposer ainsi de leur propre communauté. Le lien qui peut être fait entre 2 OT, par exemple, est la co-contribution de l'un des 2 OT aux données (parcours ou POI) proposées par l'autre OT.

Concrètement, l'OT A crée un parcours qui est en lien avec le territoire de l'OT B (le parcours passe sur le territoire de B et/ ou l'OT B a aussi pu participer à la constitution de ce parcours). Une fois le parcours créé, l'OT A via son compte IGNrando' propose à l'OT B de devenir co-contributeur. Cette co-contribution se matérialise par le fait que l'OT B apparaîtra sur la fiche parcours proposée par l'OT A dans la rubrique « en collaboration avec » et le parcours sera également visible dans la communauté de l'OT B.

Pour illustrer ce principe, vous pouvez consulter la page communauté de l'UNECTO et celle du parcours du train touristique du chemin de fer de la Baie de Somme :

<https://ignrando.fr/fr/communautes/unecto>

<https://ignrando.fr/fr/parcours/180547-chemin-de-fer-de-la-baie-de-somme>

Est-ce que la page territoire est gratuite ?

Oui, la création d'une communauté et donc de la page associée est gratuite.

Qui est derrière la destination Loire ?

Le projet Destination Loire vise à développer un axe touristique allant de Gien (Loiret) à Roanne (Loire). Je vous invite à consulter, entre autre, les 2 articles accessibles via les liens suivants pour obtenir plus de précisions sur la structuration de la Destination Loire :

https://www.leberry.fr/sancerre/economie/tourisme/2017/02/05/une-loire-a-destination-des-touristes_12271662.html

https://www.lejdc.fr/nevers/economie/tourisme/2016/11/02/le-projet-touristique-destination-loire-continue-de-se-structurer_12136012.html

Est-ce que la page Destination correspond à la page Communauté ?

Quel que soit la catégorie à laquelle appartient un contributeur (un particulier, un office de tourisme, une fédération, une Destination...) la page au sein d'IGNrando' qui lui permet d'avoir ses données regroupées et offre un vecteur de communication s'appelle bien, en effet, la page Communauté.

Plus obtenir plus d'informations sur la page communauté, consultez l'aide en ligne à la rubrique « 3. Communauté » <https://ignrando.fr/fr/aide/>

MODULE IGNrando'

Est-ce qu'intégrer le module IGN sur notre site internet est payant?

Vous pouvez installer gratuitement sur votre site internet un Module IGN. Nous proposons une formule gratuite et sans engagement et une version payante avec des fonctionnalités avancées au prix de 1 200 € TTC / an. [Je vous invite à consulter la page du service pour en savoir plus.](#)

Comment intégrer le module gratuit IGNrando' sur notre site internet ?

Pour créer et intégrer un Module IGNrando', vous devez au préalable créer un compte sur IGNrando'. Le service Module (gratuit ou payant) est accessible et paramétrable en quelques clics depuis votre compte client. [Consultez le guide pratique pour créer votre premier Module »](#)

CARTE À LA CARTE

Aujourd'hui quel est le prix moyen de vente d'une carte par les offices partenaires d'IGNrando' ?

Concernant le service [Carte à la Carte Revente et Évènementiel](#), l'organisme est libre de fixer son prix de vente. Nous avons néanmoins globalement constaté que le prix de vente fixé par les Offices de Tourisme proposant une Carte à la Carte Revente et Évènementiel, est très proche du prix d'achat TTC, éventuellement à 1 ou 2 euros supérieurs.

Pour consulter les conditions d'utilisation du service Carte à la carte revente et évènementiel :

<https://ignrando.fr/boutique/cgu-cac-revente-et-evenementiel>

À quel tarif est le service Carte à la carte?

Les Carte à la Carte Revente et Évènementiel sont commercialisées par pack de 50 exemplaires. Le tarif est dégressif en fonction du nombre de packs commandés. La remise varie entre -15% et -40% par rapport au tarif Carte à la Carte Grand Public.

Pour consulter la politique tarifaire du service carte à la carte revente et évènementiel :

<https://ignrando.fr/boutique/conditions-tarifaires-cac-revente-et-evenementiel>

La qualité d'impression de la Carte à la carte a-t-elle évolué, auparavant ce n'était pas le même standard ?

Le papier utilisé pour imprimer les cartes créées à partir du service Carte à la Carte Revente et Évènementiel est le même que celui utilisé pour les cartes des séries IGN SERIE BLEUE et TOP 25.

Comme le service Carte à la Carte Revente et Évènementiel est un service à la demande, le processus d'impression est différent en fonction du nombre de packs commandés.

- Pour une commande inférieure ou égale à 5 packs, l'impression est réalisée sur les traceurs (haute définition)

- Pour une commande supérieure à 5 packs, l'impression est réalisée sur presse OFFSET (même procédé que pour les SÉRIE BLEUE et TOP 25)

APPLICATIONS MOBILES

Exportation des parcours pour une appli développée en natif, est-ce possible?

Les parcours peuvent être exportés par les utilisateurs uniquement sur les applications mobiles partenaires compatibles avec IGNrando. Mais celle-ci peut tout à fait être développée en natif. Les spécifications de l'API d'interfaçage sont disponibles sur [cette page](#) ou en nous contactant sur ignrando@ign.fr

Nous lançons une application mobile et souhaiterions devenir une application mobile partenaire. Quelle est la procédure à suivre? Daniel Mavrakis

Pour devenir une application mobile partenaire, il faudra mettre en place une licence Geoservices afin de disposer des fonds IGN sur votre application. Ensuite, vous pourrez mettre en place l'API IGNrando' permettant l'interfaçage entre le site IGNrando' et votre application. [En savoir plus »](#) // [Contactez-nous »](#)

Comment activer cette synchronisation sur les applications partenaires ?

La procédure de synchronisation est expliquée [ici](#). Contactez notre [service client](#) si besoin d'informations complémentaires.

Est-ce qu'un parcours/circuit créé sur IGNrando peut être exporté sur une application? Est-ce que cette exportation est conditionnée par un partenariat?

Effectivement l'utilisateur peut exporter un parcours créé à partir d'IGNrando' sur une application mobile partenaire compatible et disposant des fonds cartographiques IGN. La mise en place d'une licence Geoservices et d'une API est nécessaire pour toute application souhaitant devenir partenaire [En savoir plus »](#) // [Contactez-nous »](#).

[Voici la liste des applications mobiles compatibles »](#)

IMPRESSION PERSONNALISÉE

Nous utilisons cette version imprimable en tant qu'OT, elle présente quelques erreurs d'affichage (textes coupés d'une page à l'autre). Peut-on personnaliser le pdf directement via IGN Rando? Prévoyez-vous d'apporter des améliorations ?

Nous prenons bonne note des erreurs que vous avez pu rencontrer. Dans un souci d'amélioration du service, n'hésitez pas à nous transmettre [par mail](#) les fiches parcours comportant des erreurs d'affichage afin que nous puissions faire remonter l'information auprès de notre prestataire.

Nous proposons depuis quelques semaines un [nouveau service d'impression personnalisée](#) disponible avec un [abonnement Premium Pro](#) ou un [abonnement Premium classique](#)

ATELIER PRATIQUE IGNrando'

Invitez-vous toutes les collectivités à participer à votre atelier IGNrando ?

La proposition IGN de pouvoir réaliser des ateliers pratiques de découverte et d'utilisation du site IGNrando s'adresse bien à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour que l'on étudie ensemble une possible mise en place d'atelier : ignrando@ign.fr

IGNrando' EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Y a-t-il possibilité d'avoir une version en langue étrangère : GB ou NL ?

A ce jour, les contenus proposés par les contributeurs sont saisis et publiés en français par défaut sur IGNrando'. Mais vous pouvez aussi les saisir dans d'autres langues pour les publier sur votre site web à travers le Module IGNrando'. [Pour en savoir plus consultez notre guide de création de parcours à la page 47.](#)

EDITION D'UN PARCOURS

Votre parcours est complété à 0%

0 % 100 %

CRÉATION DESCRIPTION IMPRESSION PDF PUBLICATION DIFFUSION

FRANÇAIS + AJOUTER UNE LANGUE PLEIN ÉCRAN

✓ LANGUE * [?]
Quelle langue souhaitez-vous activer ?

NOUVELLE LANGUE

Votre choix
Votre choix
Anglais
Espagnol
Allemand
Autre langue
Votre choix
Votre choix

✓ MÉDIAS
Vous pouvez copier les médias d'une langue déjà existante pour ce circuit.

LANGUE DE RÉFÉRENCE POUR LES PHOTOS
LANGUE DE RÉFÉRENCE POUR LA VIDÉO
LANGUE DE RÉFÉRENCE POUR LES MP3

ANNULER SAUVEGARDER PRÉVISUALISER VOTRE PARCOURS

* Choix obligatoire

VALIDER & POURSUIVRE

IGN Rando est en quelles langues ?

A ce jour la plateforme IGNrando' est disponible en Français. Nous ne proposons pas encore de version en anglais.

FRÉQUENTATION DU SITE IGNrando'

Pouvez-vous nous indiquer le nombre d'utilisateurs IGN Rando ?

Quelle est la notoriété et le taux d'utilisation du site IGN Rando ?

Nous disposons à ce jour de 32 000 comptes actifs sur IGNrando'. Nous avons eu en 2017 une fréquentation d'environ 700 000 visites sur l'année. L'utilisation du site reste marquée en terme de saisonnalité, les visites oscillent entre 50 000 et 100 000 visites / mois. L'objectif pour cette année 2018 est d'atteindre le million de visites.

GÉOPORTAIL

Nos points d'intérêt sont sur nos comptes Géoportail. Y aura-t-il une interopérabilité avec ce service, ou pas ?

A ce jour, il n'y a pas d'interopérabilité entre le Geoportail et IGNrando' mais le sujet est à l'étude dans le cadre de la refonte en cours du Geoportail.

La qualité des informations IGN disponibles en Outre-mer est-elle la même que dans l'hexagone ?

Les outils mis en œuvre pour la mise à jour des données Outre-Mer et Métropole, sont équivalents sur les fonds de cartes topographiques. La qualité des informations topographiques est proportionnelle aux dates de mise à jour des photos aériennes.

CONNEXION SIT

Est-ce qu'il serait possible d'alimenter le portail via des flux de données venant de la base de données Data tourisme nationale ? Connexion avec nos bases de données Tourinsoft ?

Existe-t-il une synchronisation de flux possible avec le SIT ? Pour les POI

Il n'existe pas à ce jour de passerelles entre IGNrando' et les différents flux de données touristiques (Tourisoft, APIDAE, LEI, ... ou même DataTourisme). Pour intégrer des données issues de SIT sur le site IGNrando', les flux XML de parcours et de points d'intérêt doivent être mis sur un format compatible avec IGNrando'. Vous pouvez réaliser vous-même cette mise au format ou nous pouvons vous proposer de réaliser pour vous cette prestation sur devis. [Pour en savoir plus >>](#)

En revanche des passerelles sont disponibles avec les outils Geotrek et le site Cirkwi.com

Quid des intégrations de flux automatisés via les SIT vers Cirkwi ? Transfert automatique possible ?

Pour intégrer des données provenant des SIT vers Cirkwi, nous vous invitons à prendre directement contact avec l'équipe Cirkwi afin d'étudier la faisabilité et le coût éventuel de votre projet. Une fois vos données intégrées sur Cirkwi.com, vous pourrez synchroniser vos données entre Cirkwi et IGNrando' gratuitement. [Voici la marche à suivre >>](#)

SYNCHRONISATION CIRKWI.COM

Nous avons déjà rentré des itinéraires sur CIRKWI, du coup sont-ils aussi sur IGN rando ?

Notre OT est déjà sur Cirkwi, pour synchroniser avec IGNRando, il suffit d'utiliser les mêmes identifiants? Pouvez-vous préciser la procédure?

Pour synchroniser vos données déjà présentes sur cirkwi.com, il vous faut :

- créer un compte et une communauté sur IGNrando'
- récupérer votre identifiant de compte IGN dans votre compte IGNrando'
- et rentrer cet identifiant dans votre compte Cirkwi

La synchronisation sera alors en place. La synchronisation s'effectue toutes les nuits.

Vous souhaitez importer et synchroniser vos données que vous publiez déjà sur Cirkwi.com vers IGNrando'. [Rendez-vous sur ce lien »](#).

Devons-nous payer si nous payons déjà sur cirkwi.com ? La participation de mille euros je veux dire

La diffusion de vos données sur IGNrando provenant de la mise en place de la synchronisation avec le site Cirkwi.com est gratuite.

Quelles sont les différences avec Visorando et cirkwi.com ?

Tous deux sont des sites proposant des services et outils autour des activités de pleine nature pour créer ses propres itinéraires. Visorando est plus à destination du grand public, Cirkwi un plus orienté auprès des professionnels. Ce sont surtout des aspects liés à l'ergonomie du site qui font les grandes différences.

Et IGNrando' ? Nous nous adressons aux deux pour permettre la rencontre entre le grand public et les professionnels du tourisme et des sports de nature.

Existe-t-il d'autres passerelles possibles? Avec Géotrek?

Il existe en effet un flux spécifique de synchronisation de vos données issus de l'outil Geotrek.

Contactez-nous pour obtenir les informations sur la mise en place du flux IGNrando_Geotrek : ignrando@ign.fr

POLITIQUE DE MODÉRATION

IGN vérifie-t-il les passages en propriété privée?

Non, IGN ne dispose malheureusement pas de moyens pour vérifier cette information.

Néanmoins, si un propriétaire constate une utilisation abusive d'IGNrando' sur cet aspect (un itinéraire qui passerait donc sur sa propriété) il peut s'adresser à l'équipe IGNrando'. IGNrando' en tant que modérateur s'adressera à son tour au contributeur (dont le parcours passe sur un chemin en zone privée) afin de le lui signaler. L'IGN demandera alors au contributeur soit de modifier son

parcours (pour qu'il ne passe plus sur la propriété privée) soit de le dépublier (parcours plus visible par l'ensemble des utilisateurs de la plateforme).

L'utilisateur du site IGNrando' a également la possibilité de faire une remontée d'anomalie directement sur la fiche parcours correspondante.

Qui vérifie les parcours? Qui vérifie la fiabilité de la fiche parcours ?

Contrôlez-vous les propositions de parcours établis notamment par des particuliers potentiellement novices ?

La politique de modération d'IGNrando s'articule autour de 2 axes :

- une vérification automatique (du tracé en lien avec le référentiel IGN proposé et le taux de complétude des éléments descriptifs)
- et une vérification manuelle d'un agent IGN qui modère le parcours (en autorise sa diffusion à tous sur IGNrando) après avoir notamment vérifié que le contenu (descriptif, photos..) n'a pas de caractère contraire à toute bonne utilisation).

Le processus de modération ne contrôle pas la qualité du descriptif.

Pour en savoir plus sur la politique de modération : <https://ignrando.fr/fr/politique-de-moderation>

Qui a la main pour actualiser la fiche parcours ?

Seul le contributeur du parcours peut modifier / supprimer les informations relatives à ses données (modifier le tracé, le descriptif..). Bien entendu, l'équipe IGNrando, si besoin, peut prendre la main sur un compte utilisateur.

Existe-t-il des échanges réalisés avec les gestionnaires de réseau (ONF, VNF, SNCF ?) pour vérifier l'autorisation d'accès ?

IGNrando' est intéressé par toutes sources d'informations qui fiabilisent les informations diffusées sur le site. À date, il n'y a pas d'échanges spécifiques avec les gestionnaires de réseau autour des autorisations d'accès. Mais dans la création d'une donnée, un organisme peut le préciser dans la fiche parcours.

Nous utilisons déjà l'outil. À chaque parcours, un mail nous est envoyé pour nous signaler que le parcours est incomplet mais est quand même diffusé. Que manque-t-il exactement?

4 motifs de refus sont possibles après modération : précision de la trace parcours insuffisante, non-respect des CGU, doublon d'un parcours déjà en vue haute et information insuffisante (descriptif incomplet). Les parcours refusés en modération apparaissent bien sur votre page communauté mais ils ne sont pas accessibles à travers les outils de recherche et les mises en avant sur le site.

Pour en savoir plus sur les motifs de refus après modération, veuillez consulter la politique de modération : <https://ignrando.fr/fr/politique-de-moderation>

DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Comment différencier la qualité des itinéraires ? Le caractère officiel d'un itinéraire de rando?

Comment mettre en avant un itinéraire labellisé par la FFRandonnée ou FFCyclotourisme notamment ?

Comment un OT peut se distinguer par rapport à d'autres rédacteurs privés pour un même parcours ?

IGNrando' propose aux professionnels dont la création de leurs données est soumise à un cadre réglementaire ou qui ont mis en place eux-mêmes des procédures spécifiques, de pouvoir identifier leurs données dans une catégorie nommée « données de référence » sur IGNrando'.

L'identification d'une donnée dans cette catégorie permettra à l'utilisateur final de pouvoir l'identifier plus facilement via une identification spécifique (un pictogramme et un code couleur rose) et un champ de recherche dédié aux données de référence.

Pour en savoir plus, consultez la rubrique « données de référence » : <https://ignrando.fr/fr/donnees-de-referance>

RÉUTILISATION DES DONNÉES PRÉSENTES SUR IGNRANDO

Est-il possible d'exporter les données gpx par exemple pour effectuer un parcours déjà enregistré par un autre utilisateur ?

Oui, il vous suffit dans la fiche parcours d'utiliser le bouton « exporter sur GPS » pour télécharger le fichier au format qu'il vous convient (GPX, Kml...)

Les données insérées par les utilisateurs sont-elles librement réutilisables ?

Les conditions générales d'utilisation du site IGNrando fixent le cadre de réutilisation des données d'un contributeur. Ainsi les données d'un contributeur ne peuvent être réutilisées que dans les cas définis par IGNrando' et pour lesquels le contributeur en a donné son accord au préalable.

Consultez les droits accordés par le contributeur, rubrique « 8.2 propriété intellectuelle des contributeurs » <https://ignrando.fr/fr/cgu>

Toutes les données sur les circuits (fichier gpx, photos, description) sont-elles accessibles pour d'autres acteurs via votre API ? Ma question est plutôt liée à l'accès à une API, et non à un module ou une iframe. (À un flux de données que l'on peut utiliser comme on le souhaite)

Une API_IGNrando est disponible mais soumise à des conditions d'exploitations bien définies et restrictives : aucune donnée d'un contributeur n'est réutilisée sans que le contributeur en ait au préalable autorisé son exploitation (dans le cadre de la politique de publication en place). L'API_IGNrando concerne actuellement la synchronisation d'application mobile partenaire avec les données issues d'IGNrando'. Pour en savoir plus : <https://ignrando.fr/fr/espace-pro/diffuser-valoriser/diffusion-mobile.html>

Si on souhaite exporter un seul circuit pour faire un flyer, par exemple, est-ce possible ? Ou seul le service à la carte permet de passer du numérique au print ?

Si vous êtes le contributeur de cette donnée (le créateur du circuit sur IGNrando) la donnée vous appartient à priori. Vous pouvez exporter la trace (téléchargez le fichier) et la réutiliser comme bon vous semble.

Si vous n'êtes pas le contributeur initial, il vous faudra respecter le droit à la propriété intellectuelle. Nous proposons également [un service d'impression personnalisé](#) vous permettant d'imprimer des parcours sur les fonds cartographiques IGN.

La reproduction des fiches parcours est-elle autorisée pour envoi postal aux clients ? avec une carte format A5 par exemple ?

IGNrando autorise une impression en format A4 maximum, pour diffusion gratuite, en quantité illimitée de 5 fiches parcours par an. Au-delà de ce seuil (vous souhaitez mettre à disposition 15 fiches parcours différentes dans votre office de tourisme par exemple), il vous faudra souscrire en ligne à « l'offre de diffusion IGNrando » correspondante. Cette offre de diffusion vous permettra de disposer des droits d'autorisation de reproduction des données IGN.

Consultez «l'offre de diffusion IGNrando » : <https://ignrando.fr/fr/espace-pro/diffuser-valoriser/offres-de-diffusion.html>

Est-il possible de valoriser les fiches circuits sur notre propre site internet ?

Vous pouvez mettre à disposition sur votre site internet soit l'url du lien IGNrando' de votre fiche parcours ou proposer le téléchargement de son PDF.

La mise à disposition du ou des PDF de vos fiches parcours est soumis à l'offre de diffusion IGNrando.

Consultez «l'offre de diffusion IGNrando » : <https://ignrando.fr/fr/espace-pro/diffuser-valoriser/offres-de-diffusion.html>

Vous pouvez également proposer sur votre site un [Module cartographique IGNrando'](#) afin de publier vos parcours sur votre site internet.

SIGNALEMENT

Sur la nouvelle carte TOP 25 de l'île d'Oléron, il y a des erreurs dans le tracé des sentiers PR (Promenades et Randonnées). Comment faire pour qu'ils soient actualisés ?

Vous pouvez remonter à l'IGN toutes les informations de cet ordre en déposant un signalement sur le site espace collaboratif de l'IGN : <https://espacecollaboratif.ign.fr/>